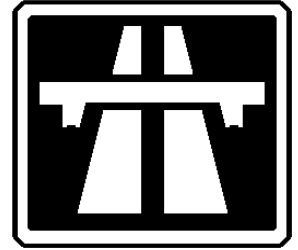


CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



Communiqué de Presse - Vendredi 01 juin 2012

EXCLUSIF : le CO.P.R.A. 184 donne la PAROLE aux POPULATIONS

Mai 2012 : le CO.P.R.A. 184 confie à l'IFOP (Institut Français d'Opinion Publique) l'organisation et la réalisation d'un sondage (*), pour mesurer l'opinion actuelle des populations sur le projet de « Prolongement d'autoroute A 104 » en zones urbanisées.

(*) : sondage effectué du 4 au 5 mai 2012, réalisé sur un échantillon représentatif de la population des communes concernées par le prolongement de l'A104, âgée de 18 ans et plus. Représentativité assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession, après stratification par commune).

Le « Tracé vert » A 104 - rappel :

- 2006 : un débat public sans précédent en France, 12 000 personnes s'opposent au projet d'autoroute A 104 en zones urbanisées, 27 réunions publiques, la décision « couperet » du Ministre de l'époque Monsieur Dominique PERBEN qui fait le choix du « tracé vert » A104,
- 22 km, 3 milliards d'Euros, 120 000 véhicules/jour, 8 communes traversées, 16 communes impactées, 200.000 habitants concernés.
- Présenté aujourd'hui comme nécessaire pour la desserte du futur Port Seine Métropole (Plateforme multimodale d'Achères), situé face à Conflans-Sainte-Honorine et Andrésy, au confluent de la Seine et de l'Oise.

Monsieur François KRAUS, Directeur des Etudes quantitatives à l'IFOP présente les résultats de l'enquête :

➔ Le projet de prolongement de la Francilienne dans le Nord-Ouest parisien, de Méry-sur-Oise à Poissy-Orgeval, est connu par la plupart des habitants des communes concernées par ce tracé.

En effet, près des trois quarts (72%) des personnes interrogées déclarent en avoir entendu parler. Dans le détail des résultats, on observe que la notoriété de ce projet est nettement plus forte chez les premiers concernés, à savoir les riverains du tracé de la future autoroute (85%). Elle est aussi plus élevée dans les communes des Yvelines (79%) que dans celles du Val d'Oise (57%).

➔ Sachant que le coût de ce projet s'élève aujourd'hui à trois milliards d'euros, la très grande majorité des habitants (72%) estime qu'un tel budget devrait être plutôt engagé en faveur du développement des transports collectifs.

Il est intéressant de noter que cette opinion est partagée à la fois par les riverains (75%) et par les non-riverains (71%) de l'éventuelle future autoroute. Généralement moins pourvus que la moyenne en moyens de locomotion, les jeunes de moins de 25 ans (88%) et les catégories populaires (83% des ouvriers) adhèrent quant à eux encore plus massivement à l'idée de favoriser les alternatives au transport autoroutier. Au total, moins d'un quart des personnes interrogées (23%) appuie l'idée d'allouer un tel budget à ce projet d'autoroute.

➔ La grande majorité des habitants des villes concernées perçoivent négativement l'impact qu'aurait ce prolongement de la Francilienne. En effet, trois habitants sur cinq (59%) voient ce projet comme une mauvaise chose, contre 39% qui le perçoivent positivement.

Très logiquement, les riverains de la future autoroute expriment plus fortement un rejet du prolongement de l'A104 (64%) que les non riverains (56%). On remarque également que les personnes les plus hostiles au projet – c'est-à-dire celles qui le voient comme une « très mauvaise chose » - sont surreprésentées dans les rangs des inactifs (45%, contre 38% en moyenne) et tout particulièrement dans ceux des personnes âgées (57% chez les retraités, 55% chez les personnes âgées de 65 ans et plus).

Dans le détail des résultats, on observe une hostilité au prolongement de l'A104 très marquée dans certaines communes des Yvelines comme Conflans-Sainte-Honorine ou Orgeval – 61% à 64% de leurs habitants considèrent ce projet comme une « très mauvaise chose » (contre 38% en moyenne).

➔ **Une autre expression du rejet du prolongement de la Francilienne tient à la défiance des habitants à l'égard du débat public organisé en 2006 autour de ce projet.**

En effet, les trois quarts des habitants – 74% exactement, jusqu'à 76% chez les riverains – déclarent que l'avis des populations n'a pas été suffisamment pris en compte lors du débat organisé il y a six ans. Ici encore, le plus fort mécontentement à l'égard de la non prise en compte de l'avis des habitants apparaît chez les personnes âgées de 65 ans et plus (88%).

➔ **Les habitants semblent aussi très préoccupés par l'impact qu'aurait le prolongement de la Francilienne si celle-ci traversait leur commune.**

Ainsi, 85% d'entre eux craignent que l'autoroute ait des effets négatifs sur la santé des personnes vivant à proximité, et 80% pressentent des effets négatifs sur la qualité de l'air et de l'environnement dans leur commune. De même, une majorité des personnes interrogées (58%) estiment qu'une telle autoroute aura des effets négatifs sur la circulation au sein de leur commune. Néanmoins, en ce qui concerne le développement économique local, leurs avis sont plus partagés : si 45% d'entre eux supposent qu'elle aura des effets négatifs sur l'économie locale, ils sont une courte majorité à en attendre des effets positifs (52%). Dans le détail des résultats, on remarque que tous ces chiffres varient relativement peu selon que les répondants sont riverains ou non de la future autoroute.

➔ **L'idée d'organiser un référendum sur le passage de ce tracé d'autoroute dans leur commune suscite l'adhésion de près de quatre habitants sur cinq : 79% exactement, jusqu'à 82% chez les riverains.**

Près de deux habitants sur cinq (38%) se disent même « très favorables » à cette initiative et ceci aussi bien chez les riverains que les non riverains.

➔ **Dans l'hypothèse où se tiendrait un référendum local sur le sujet, on note qu'il n'y aurait pas vraiment de suspens quant à l'issue du scrutin : les habitants voteraient massivement (à 71%) contre l'autoroute, à peine un quart d'entre eux (27%) soutenant ce projet.**

Les principaux enseignements de l'enquête de l'IFOP renforcent les arguments défendus par le CO.P.R.A. 184 depuis plus de 20 ans :

- ➔ La grande majorité des populations voit ce projet comme une « mauvaise » ou « très mauvaise » chose.
- ➔ Il faut donner la priorité aux transports collectifs et alternatifs.
- ➔ Une infrastructure autoroutière en zones urbanisées est néfaste pour la santé, la qualité de l'air et l'environnement.
- ➔ Les populations ne sont pas convaincues de l'efficacité économique d'un tel projet.
- ➔ Le débat public a été faussé car les Autorités de l'Etat ont retenu les avis favorables d'Elus de communes non impactées par le projet, au détriment de l'avis des populations directement concernées. En cas de référendum local, elles se prononceraient aux 3/4 contre l'autoroute.

Le CO.P.R.A. 184 va utiliser cette enquête de l'IFOP pour peser sur le nouveau pouvoir qui se met en place, les Elus, les Autorités, afin d'obtenir :

- **L'annulation du tracé vert A104,**
- **La restitution des emprises foncières aux communes,**
- **L'organisation d'une concertation pour élaborer de nouvelles solutions de transport, en adéquation avec les attentes des populations.**

Fin du communiqué

Les contacts :

Christiane PARAVY Présidente du CO.P.R.A. 184 01 30 74 13 01 // 06 85 29 27 35 // c.paravy@sfr.fr
Victor BLOT Porte-parole du CO.P.R.A. 184 01 39 19 20 94 // 06 85 03 95 46 // victor.blot78@orange.fr

BP 30035 ERAGNY sur Oise 95611 CERGY Cedex

<http://www.copra184.org>

e-mail : contact@copra184.org